



20 Février 2025
13 h 30 à 15 h 30



La Centrale Coworking
d'Amos + Teams



Animation
Andrée-Anne Guindon



10 personnes
présentes

INTRODUCTION

- Mme Andrée-Anne Guindon souhaite la bienvenue à tous et lit l'ODJ de la rencontre et présente le nouveau modèle de CR.
- Suivis au CR** : Martin Roch demande si on a eu des suivis concernant les aires protégées. Personne n'a eu de suivi.
 - Traverse de motoneige à La Corne : l'affichage de détour a été installée pour éviter de passer sur le site minier.

MISE À JOUR DE LA FUSION PIEDMONT ET SAYONA

- Plusieurs équipes de travail ont été mises sur pied incluant des représentants de Sayona et de Piedmont pour avancer divers projets en lien avec la fusion.
- La date effective de la fusion est toujours prévue d'ici la fin de notre année financière (30 juin 2025) qui officialisera un nouveau nom et une nouvelle image.
- Aucun impact sur l'équipe et les opérations quotidiennes.

ECHOS DU MILIEU

La Corne

Plusieurs échanges avec la municipalité de La Corne dans les derniers mois en lien avec le projet de Belvédère, déneigement de la portion Barraute de la route du Lithium et divers autres sujets. Les communications vont vraiment bien.

Lac Legendre

- Distribution du dépliant d'informations et de sensibilisation en lien avec les puits résidentiels et les règles de base d'un bon entretien des propriétés riveraines.
- Relance pour recueillir des informations en lien avec les puits des résidents – seulement 4 réponses / 52 résidences. Il est suggéré d'offrir une compensation financière équivalente aux prix de test d'eau qui pourrait être offert.
- Rédaction d'un premier chapitre du Cadre de bon voisinage en cours (communication).

Abitibiwinni

- Entrevue avec une famille de Pikogan – Père et fils (qui chassent et pêchent sur des zones spécifiques) – pour recherche d'un nouveau projet de compensation.

PROJET DE COMPENSATION

Habitat faunique

M. Guillaume Angers présente le cadre légal des habitats fauniques du Québec et les lois les encadrant par une vidéo. Il explique aussi les impacts du projet minier sur l'habitat du poisson.

Habitat du poisson

M. Guillaume Angers définit l'habitat du poisson à l'intérieur du cadre légal (le terme "poisson" étant assez défini et couvrant plusieurs espèces).

L'habitat faunique principal sur le site de LAN est l'habitat du poisson. Aucune activité susceptible de modifier un habitat faunique protégé légalement ne peut être effectuée sans les autorisations requises.

Lorsqu'une mine démarre sur un territoire, évidemment qu'il y a des effets prévus de son implantation. Des mesures d'évitement, de protection, d'atténuation et de compensation sont alors prévus.

Deux projets de compensation : Lac Gauthier (réalisé) et le marais double (La Motte) (en cours).

Le défi est de trouver des projets avec des gains scientifiquement démontrables.

Projet de compensation

5 grandes étapes avant de pouvoir établir le plan de compensation.

Plan compensatoire - autorisé en 2022

Deux projets de compensation autorisés par le MPO pour contrebalancer les effets résiduels :

Exutoire Lac Gauthier

- Le projet a été réalisé cet automne (remplacement d'un ponceau pour maintenir la libre circulation du poisson)

Rivière Octave

- Projet annulé remplacement en cours par le projet du marais double

Projet ajouté au plan en 2024

Marais Double

- Réfection d'un barrage en collaboration avec Canard illimité Canada (CIC).

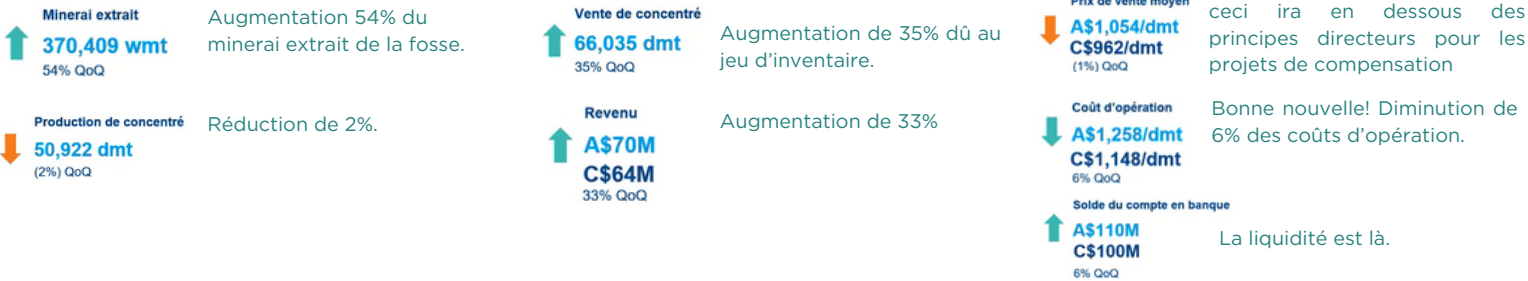
PRINCIPES DIRECTEURS

- Principe 1 : Les mesures de compensation devraient appuyer les objectifs en matière de gestion des pêches et accorder la priorité à la restauration de l'habitat dégradé du poisson.
- Principe 2 : Les avantages des mesures de compensation doivent contrebalancer les effets découlant des ouvrages, entreprises ou activités.
- Principe 3 : Les mesures de compensation devraient procurer des avantages supplémentaires à l'écosystème.
- Principe 4 : Les mesures de compensation devraient générer des avantages qui se maintiennent par eux-mêmes à long terme.

PERFORMANCE DU DERNIER TRIMESTRE

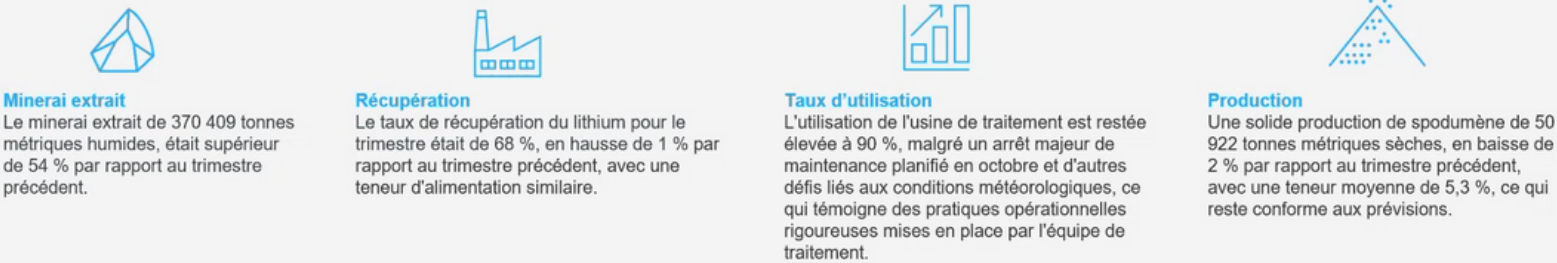
RÉSULTATS - DÉCEMBRE

M. Guillaume Angers présente les résultats trimestriels

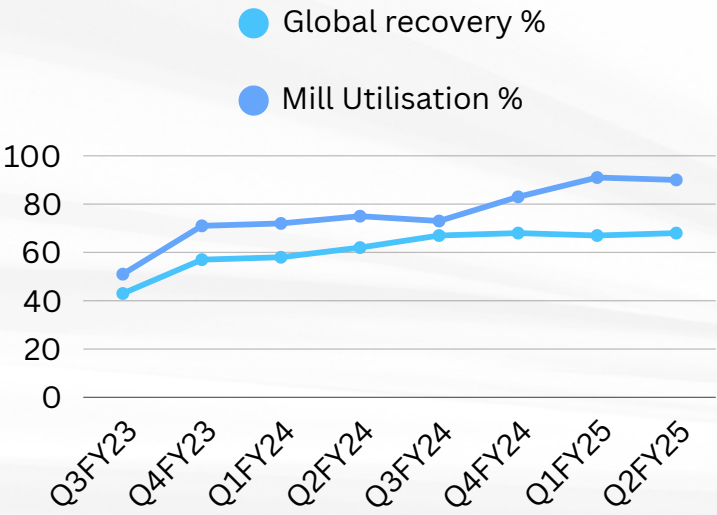


RÉSUMÉ DE PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

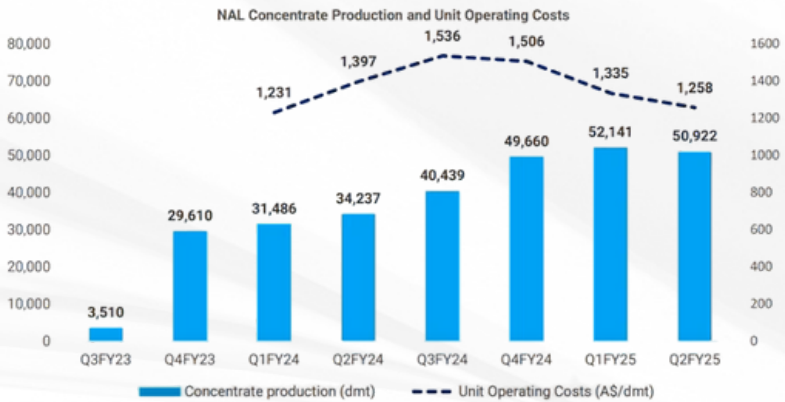
Fourni une augmentation significative de la production depuis le dernier trimestre



NAL Global Recovery and Mill Utilisation



NAL Concentrate Production and Unit Operating Costs



CAP VERS 1000\$ / TONNE

Campagne de communication à l'interne pour recueillir les idées d'optimisation des processus provenant des employés terrains afin de réduire les coûts d'opération au minimum.

MISE À JOUR - LAN

Tableau de bord

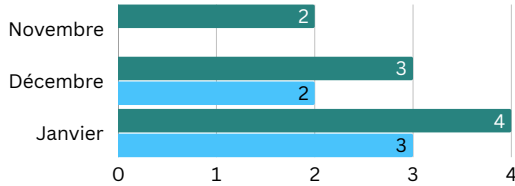


- Présentation des mises à jour du Complexe LAN au niveau du suivi du bruit, de l'environnement, de la production ainsi que des incidents de Santé-Sécurité.



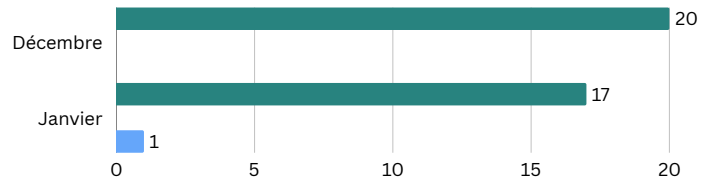
Bruit

● Non-conformité ● Signalements

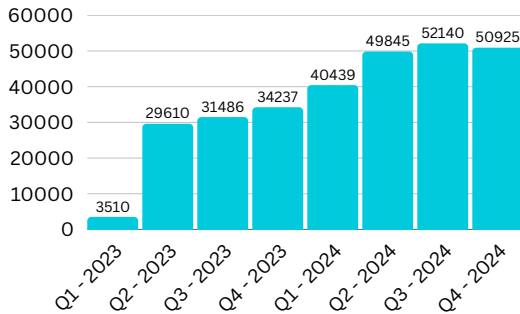


Environnement

● Incident ● Dépassement ● Non-conformité

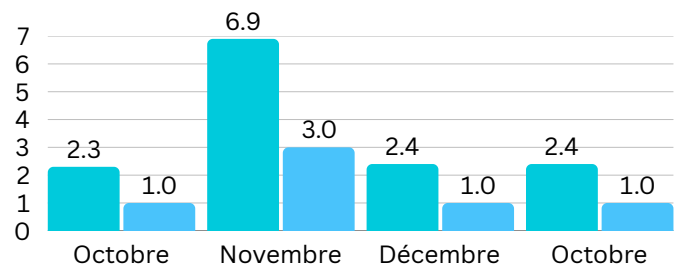


Production (dmt)



Santé-sécurité

● TRIR ● Incident



PROJETS

Courier 8

Objectif

- Permettre un échantillonnage avec mise à jour des données aux 15 minutes au lieu de 4 à 6 heures.
- Gain au niveau du % récupération dans le procédé et augmentation des revenus à LAN.

Fin de projet

- Travaux de construction : Complétés le 7 février
- Mise en service et calibration finale : 10 au 17 février

Prochains livrables

- Optimisation du procédé à l'aide des données du Courier 8
- Entente commerciale avec Metso pour un laser de rechange pour 1 an
- Étude à compléter pour la phase 2 (6 flux supplémentaires)

Rehaussement 1C Final - 1.75m Sud et 3m Nord

Objectif

- Permettre la déposition au PAR#1 jusqu'à octobre 2026
- 1er novembre 2025 (éviter les travaux hivernaux)

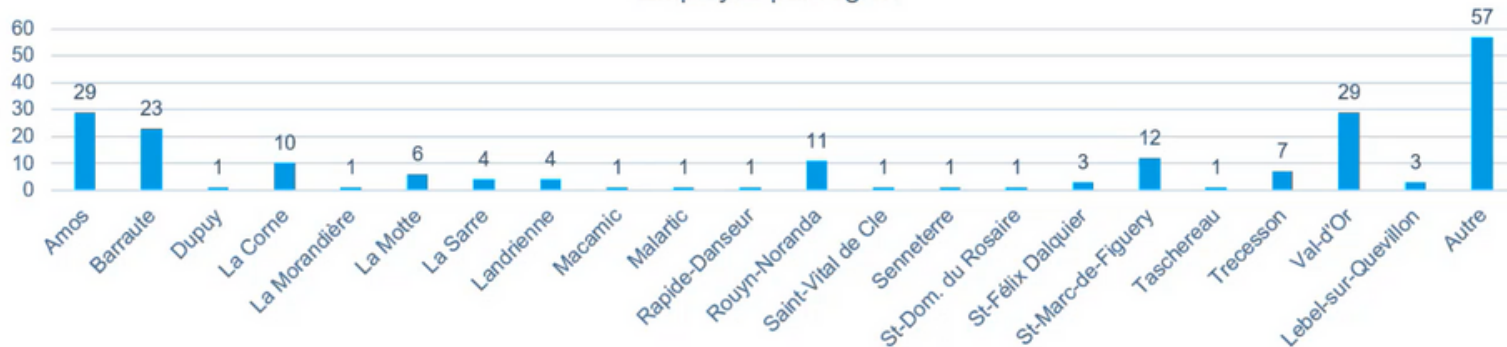
Fin de projet

Prochains livrables

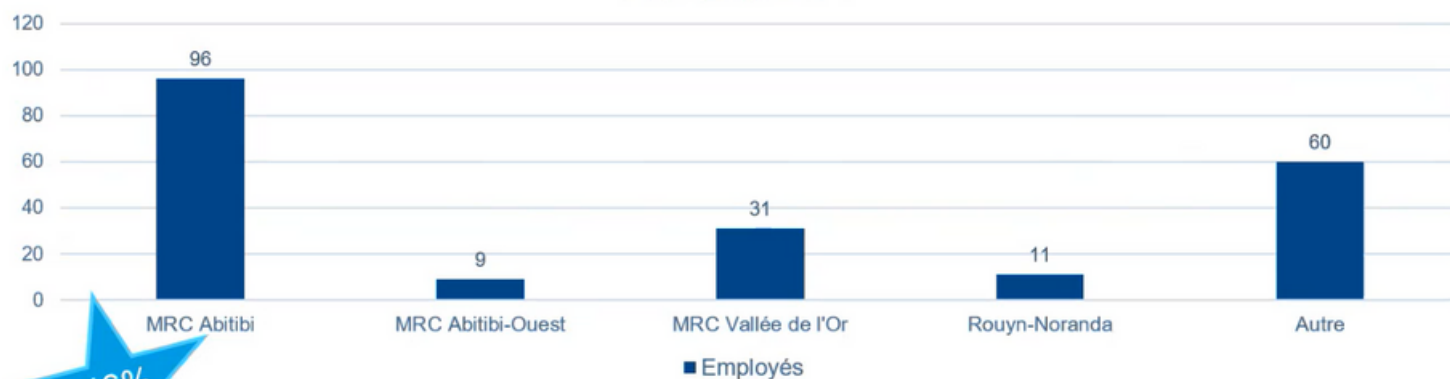
- Ingénierie détaillée pour élargir la fondation (début mars)
- Appel d'offre pour fourniture de géomembrane (mi-mars)
- Obtenir autorisation pour nouvelle fondation (fin mai)
- Début des travaux de déposition 0-1000mm (début juin)
- Chantier au PAR#1 prévu de juin à novembre 2025
 - Probabilité d'un quart de nuit selon avancement.

NOTRE ÉQUIPE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Employés par région



Employés par MRC



46%



ACTIONS DE SUIVI

Aires protégées – information apportée de M. Martin Roch.
Il y a une volonté de créer une table de discussion avec les Premières Nations Abitibiwinini, la municipalité et la MRC Abitibi sur le territoire qui touche le projet minier à La Motte.

En sachant cette information, est-ce qu'il y a une préparation à faire de la part de Sayona. (M. René Roy a fourni l'Avis de proposition de réserve de biodiversité qui pourrait être intéressant)

Suivi – Projet de mise en valeur des résidus miniers

En attente des résultats de la subvention.
Suivi demandé par M. Martin Roch.

Prochaine rencontre :

On parlera des :

- la loi sur les mines (les impacts des modifications)
- SESAT – Rapport hydrogéologique sur le site de LAN : Présentation des recommandations par la SESSAT

Peut-on envoyer le rapport aux membres avant la rencontre?



PROCHAINES RENCONTRES

1. Jeudi 22 mai: Loi sur les mines et Rapport hydrogéologique SESAT
2. Jeudi 20 novembre: Q2 et Q3-2025 + Sautages et vibrations

Prochaine rencontre : 22 mai 2025 et 20 novembre 2025

Mme Bianca Galimi remercie les membres de leur présence, il est 15h40.

**Actions de suivi
de la rencontre
et prochaines
étapes**

PRÉSENCES

Secteurs	Membres	Présents	Absents
Sayona	Bianca Galimi, directrice communications et relations avec le milieu Valérie Pelletier, commis aux communications Guillaume Angers, directeur environnement	✓ ✓ ✓	
Animation	Andrée-Anne Guindon, coordonnatrice et animatrice	✓	
Économique	Chambre de commerce et d'industrie Amos-Harricana Robert Cloutier, administrateur Mont-Vidéo Fabien Garant, directeur général SADC Harricana Anne Gauthier, agente de communication		✓ ✓ ✓
Municipal	Mun. La Corne Éric Comeau, maire Mun. La Motte Pascal Bellefeuille, représentant du milieu Mun. St-Mathieu Martin Roch, maire Mun. Barraute Michel Gagnon, conseiller Mun. Preissac Jean-Paul Gosselin, conseiller	✓ ✓	✓ ✓ ✓
Environnement	Service de l'aménagement du territoire MRC Abitibi Philippe Angers, chef d'équipe Conseil régional en environnement de l'AT Stéphane Bessette, administrateur	✓ ✓	
Communauté autochtone	Première Nation Abitibiwinini Sylvester Trapper		✓
Citoyen	Mun. La Corne André Beauchemin, représentant du milieu André Labrecque, citoyen Lac Legendre Mun. La Motte Paul Lafrenière, représentant du milieu Marcel Masse, représentant Comité de citoyens de La Motte Mun. Saint-Mathieu René Roy, représentant Comité de citoyens du lac des Hauteurs	✓	✓ ✓ ✓ ✓
Gouvernemental	Marilou Girard-Thomas, conseillère aux affaires territoriales MRNF, direct. rég. de l'AT	✓	